

Rencontre régionale Teddif



5 avril 2024

Cité de Refuge, Paris 13e



© Réseau Teddif, 2024



INTRODUCTION

122 participants, composés de collectivités, d'associations, d'entreprises et de structures institutionnelles ont répondu présents à l'invitation des partenaires du **réseau Teddif** (l'ADEME IdF, l'AREC, le Cerema, la DRIEAT et la Région Île-de-France) le 5 avril 2024 et ont participé à la Rencontre Régionale annuelle qui avait lieu cette fois au Centre Espoir dans le 13ème arrondissement de Paris. Un évènement qui a donné lieu à de nombreux échanges et belles rencontres avec 4 séquences dont vous retrouverez le contenu dans les pages suivantes : une séquence **plénière** sur la thématique de l'ingénierie territoriale, suivi de 3 **ateliers thématiques** animés par les partenaires du réseau pour aborder le « suivi et l'évaluation », le sujet « de la précarité dans les politiques de transition écologique » et la « mobilisation des acteurs ». Le **déjeuner/forum** a été l'occasion d'échanges informels avec les acteurs institutionnels et réseaux d'acteurs franciliens qui peuvent être une aide précieuse pour les projets de transition écologique des collectivités. Enfin l'après midi a été consacrée à la **découverte d'outils et jeux sérieux** utiles pour la mobilisation et la sensibilisation des parties prenantes et du public. Une journée bien remplie, riche qui reflète bien la vocation du réseau Teddif, faciliter le passage à l'acte en organisant la diffusion d'outils et méthodes et le partage d'expériences. **Vivement l'année prochaine !**



Rencontre régionale TEDDIF		Rencontre régionale TEDDIF	
5 avril 2024	MATIN Accueil café - 9h00	5 avril 2024	APRÈS-MIDI
	Séquence plénière 9h30 - 10h40		Déjeuner / Forum 12h30 - 14h30
	Quelle ingénierie territoriale pour relever le défi de la transition écologique ?		Rencontrer les partenaires et réseaux d'acteurs franciliens
	Table ronde avec Ademe IdF, AREC, Cerema IdF, DRIEAT, Région Ile-de-France.		Forum déambulatoire qui réunit l'ensemble des partenaires et des réseaux d'acteurs franciliens qui accompagnent techniquement et financièrement les projets de transition écologique.
	Séquence Ateliers 11h00 - 12h30		Séquence Outils 14h30 - 16h15
	Comment favoriser le passage à l'acte dans la transition écologique ?		Découvrir des outils d'animation et de mobilisation des acteurs
	Animation partenaires Teddif.		Deux séries d'Ateliers pour découvrir et commencer à maîtriser des outils sérieux et ludiques sur les enjeux de la transition écologique et faciliter la mobilisation des acteurs du territoire.
	Cité de Refuge - 12 rue Cantagrel, Paris 13ème		

© Réseau Teddif, 2024



SEQUENCE PLENIERE

“Quelle ingénierie pour répondre aux défis de la transition écologique ?”

Les cinq partenaires du réseau Teddif se retrouvent en table ronde pour faire un point sur l'actualité en répondant à la question « **Quelle ingénierie pour répondre aux défis de la transition écologique ?** »



© Réseau Teddif, 2024

La notion d'**ingénierie territoriale** est définie par le réseau Teddif en propos introductif comme « *l'ensemble des moyens, humains et techniques, permettant de concrétiser des projets, depuis leur planification jusqu'à leur évaluation, en passant par leur mise en œuvre* ». Une notion qui regroupe une grande diversité d'acteurs au sein des collectivités territoriales et en dehors avec les acteurs institutionnels, les associations, les bureaux d'études... Pour faire face aux défis de la transition écologique, l'ingénierie territoriale mobilise de nombreux leviers d'action déclinés à toutes les échelles territoriales, des plans, des programmes, des schémas directeurs qui encadrent et favorisent le passage à l'action. Ces outils des politiques territoriales sont depuis peu complétés par la **planification écologique** lancé par le gouvernement au deuxième semestre 2023 et tout début avril en Ile-de-France.



Enrique PORTOLA de la DRIEAT présente les enjeux de la planification écologique dont le coup d'envoi a été donné plus tôt dans la semaine (2 avril 2024) au cours de la conférence de lancement de la **COP Île-de-France**. Il s'agit d'un nouveau cadre d'action pour l'accélération de la transition écologique et la planification des démarches territoriales de transition autour de 6 thématiques : mieux se loger, mieux produire, mieux se nourrir, mieux consommer, préserver l'environnement et mieux se déplacer, l'objectif étant de cibler les actions territoriales pour répondre aux trois défis que sont la décarbonation, la réduction de la pression sur la biodiversité, et l'adaptation au changement climatique.



© Réseau Teddif, 2024

La démarche a vocation à mobiliser et prendre en compte l'ensemble des acteurs régionaux : les collectivités, les acteurs économiques, les associations, les citoyens, et l'État. Outre des enjeux de mobilisation, la planification écologique veut permettre aux territoires de répondre aux objectifs à horizon 2030 de réduction d'émissions de GES de l'ordre de 55% par rapport à 1990, la restauration de 1,4 millions d'hectares d'espaces naturels...

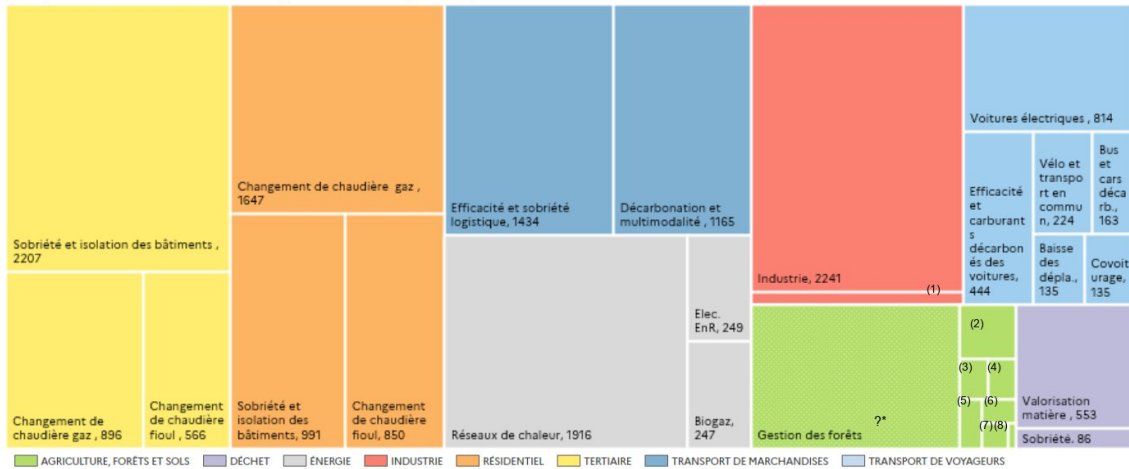
Pour concevoir la feuille de route régionale, la première étape de la démarche est la réalisation d'un **diagnostic partagé**, qui va se construire à partir des retours à un questionnaire ([COP Île-de-France - Un questionnaire pour un diagnostic partagé](#)) adressé aux communes, EPCI et départements. Le but de cet exercice est d'identifier des leviers à prioriser afin d'une part de consolider ce qui est d'ores et déjà mis en place et de faciliter les actions qui peinent à se déployer. Et ainsi, permettre au plan d'actions de s'adapter aux spécificités de chaque territoire. La deuxième phase sera une phase de **débats** qui va permettre d'identifier les thèmes prioritaires et de réfléchir à des mesures pour chacun d'entre eux : 6 groupes de travail thématiques vont se réunir pour sélectionner des leviers au regard des résultats du diagnostic partagé et du panorama des leviers (cf. le « Mondrian francilien ci-après).

Des débats vont également être organisés aux échelles départementales avec les représentants des collectivités.



Panorama des leviers de décarbonation en Île-de-France

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030



(1) Produits bois : 101 ktCO₂e (2) Fertilisation azotée : 111 ktCO₂e (3) Sobriété foncière : 43 ktCO₂e (4) Bâtiments & machines : 40 ktCO₂e.
(5) Pratiques stockantes : 40 ktCO₂e (6) Gestion des haies : 30 ktCO₂e (7) Gestion des prairies : 25 ktCO₂e (8) Elevage durable : 7 ktCO₂e.
* Objectif non régionalisé en absence de données comparables sur l'état des forêts.

Ces travaux devraient permettre d'aboutir, à l'automne, à l'élaboration de la **feuille de route** avec un plan d'action pour 2030 à décliner localement dans les CRTE nouvelle génération (Contrat de Réussite pour la Transition Ecologique). La dynamique d'accélération proviendra de la sélection des leviers les plus pertinents qui pourront engendrer des progrès significatifs. La périodicité de la COP sera annuelle afin d'évaluer la démarche dans une perspective d'amélioration continue.



Elisabeth DUBUJET du Conseil Régional Île-de-France évoque le lancement de la COP IdF comme une réponse politique à l'urgence climatique. L'implication de la Région auprès des collectivités se traduit principalement sur deux volets : l'**atténuation** et l'**adaptation** au changement climatique. En matière d'atténuation, elle réalise la révision, en copilotage avec les services de l'État, du Schéma Régional Climat Air

et Energie (SRCAE) et travaille sur deux priorités, d'une part la décarbonation, et d'autre part la rénovation des bâtiments. Pour expliquer cette implication dans le secteur du bâtiment elle rappelle que le secteur représente en Île-de-France 68% des consommations énergétiques, et ces consommations sont issues à hauteur de 60% des énergies fossiles. Concernant la **décarbonation**, le potentiel en énergies renouvelables est très important et la région Île-de-France soutient fortement le développement de la géothermie. D'une part la géothermie profonde, et les réseaux de chaleur /d'eau froide qui vont souvent de pair, et d'autre part la géothermie de surface. L'objectif est encore d'accélérer car le potentiel demeure sous-exploité. Le soutien de la Région concerne à cette date 250 projets dont 83 études pour un montant de 126 millions d'euros sur le volet géothermie. Le potentiel de la région en matière d'électricité renouvelable a considérablement augmenté depuis la loi APER, sur les parkings, avec l'obligation d'installer des ombrières sur les stationnements de plus de 500 m², et sur les toitures des bâtiments. Sur le volet **rénovation des bâtiments**, l'État est fortement impliqué sur le volet résidentiel, et donc en complémentarité, la Région accompagne les collectivités de moins de 20 000 habitants, sur la rénovation de leur patrimoine public. Depuis juillet 2023, un dispositif pour la rénovation énergétique des équipements sportifs a vu le jour pour



répondre aux difficultés rencontrées pour maintenir l'ouverture au public de certains de ces équipements, face à l'augmentation rapide ces derniers mois des factures énergétiques.

Sur le volet **adaptation**, la Région a adopté un Plan Régional d'Adaptation au Changement climatique (PRACC) en septembre 2022, avec plusieurs axes prioritaires, tel que la renaturation des villes, la création d'îlots de fraîcheurs à moins de 15 mn à pied etc... La renaturation des villes est intégrée dans le plan vert, qui est désormais porté par Île-de-France Nature, et qui a permis d'accompagner 258 projets portant sur 869 hectares, et pour un montant de subventions de 60 millions d'euros. La réponse d'ingénierie territoriale de la Région au travers de ses différents plans d'actions relève d'un accompagnement financier des acteurs franciliens pour favoriser l'aboutissement des projets de transition écologique.



Christelle INSERGUEIX, directrice de l'AREC (Institut Paris Région), rappelle que la volonté politique derrière la planification écologique est celui de la recherche de cohérence entre les acteurs dont les réalités varient, en fonction des territoires, de la taille des collectivités et de ce qu'il y est mis en œuvre. L'enjeu est bien de définir des objectifs communs au regard de l'historique et de la capacité du territoire à mettre en œuvre des

actions de transition écologique. La notion d'ingénierie elle raisonne pour l'Institut Paris Région en termes d'**accompagnement à la montée en compétence des acteurs des territoires**. Les thématiques de travail sont multiples pour en citer quelques-unes la biodiversité, la rénovation énergétique, l'adaptation au changement climatique, la sobriété... L'accompagnement des collectivités sur le volet adaptation se traduit par exemple par le développement de formations, de guide, d'un observatoire pour une meilleure connaissance de cet enjeu et donc une meilleure prise en compte. Une ingénierie qui a notamment contribué à l'élaboration du plan d'adaptation régional contre le changement climatique (PRACC). Dans le domaine des énergies renouvelables, l'accompagnement se traduit l'animation du dispositif les GENÉRATEURS ÎdF en partenariat avec l'ADEME, la Région et la DRIEAT, un dispositif de conseil gratuit pour les porteurs de projets EnR. Le rôle de l'AREC est aussi d'accompagner le suivi et l'évaluation des politiques air-énergie-climat, et notamment des PCAET. Le contexte actuel fait que certains PCAET arrive à l'évaluation mi-parcours ou même en bout de cycle, et doivent conduire ces exercices d'évaluation, fondamentaux pour l'amélioration continue de la démarche. Enfin, l'AREC met également à disposition un certain nombre d'outils pour l'aide à la décision, on peut notamment rappeler l'existence du ROSE, l'Observatoire Régional Énergie GES, qui fait l'inventaire des données de référence de consommations, productions d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre.



Valérie JOUVIN, directrice adjointe de l'ADEME IdF, sépare la notion d'ingénierie directe, comprenant les moyens humains et les accompagnements techniques des collectivités, de l'ingénierie indirecte c'est à dire les subventions et le financement. Le positionnement de l'ADEME est d'encourager les porteurs de projet à avoir recours à l'ingénierie directe des bureaux d'études et des services de l'Etat grâce aux

subventions et ainsi leur permettre de mener des projets plus ambitieux ou plus vertueux. En fonction de ses champs de compétences et ses missions, l'ADEME a eu l'occasion de se positionner sur de l'ingénierie directe comme pour la réalisation de cahiers des charges pour la collecte des biodéchets. C'est ce que l'ADEME appelle l'ingénierie d'expertise, dirigeant les moyens financiers sur des études techniques, des diagnostics, que l'agence finance à



hauteur de 50 à 70 %. Un certain nombre d'appels à projets sont en cours pour renforcer les thématiques de la planification écologique à l'image du « *mieux se déplacer* » avec l'AAP AVELO 3, le deuxième volet de l'AAP Marche... L'ADEME intervient également dans le domaine de l'animation et de la communication pour permettre la mise en place d'actions, une forme d'accompagnement qui est du registre de l'ingénierie d'expertise. Dans le cadre de la planification écologique, l'ADEME se positionne pour accompagner le renforcement des CRTE en fournissant les moyens humains aux EPCI par la création d'un poste de chargé de mission (à hauteur de 100 000 euros pour 3 ans). L'agence est également impliquée dans le portage des programmes d'accompagnement tel que les *GENÉRATEURS ÎdF*, le soutien à la création de poste d'énergie partagée (CEP)... Dans le cadre de la COP ÎdF, l'ADEME accompagne avec ses partenaires le développement du **réseau des élus** créé en novembre 2023 à l'occasion du salon des maires, une organisation qui a vocation à sensibiliser, faire monter en compétences les élus afin de favoriser le passage à l'action des territoires. Une organisation forte de 2500 élus sur le territoire national dont 183 élus franciliens à ce jour. Le prochain rendez-vous du réseau est fixé le 29 mai 2024. Tous les élus des collectivités présentes dans la salle y sont invités !.



La notion d'ingénierie est fondamentale pour le Cerema, qui est un établissement d'expertise en matière d'ingénierie publique. **Emmanuelle DURANDAU, directrice du Cerema IdF** précise que l'établissement se positionne sur l'ensemble de la « chaîne d'ingénierie » et met à disposition des collectivités cette expertise qui va de la recherche, à l'innovation en passant par la normalisation et la certification. Sur les

questions d'accompagnement des collectivités, le Cerema intervient sur les questions d'aménagement du territoire, de mobilité, de rénovation énergétique des bâtiments publics, de qualité de l'air et de l'environnement au sens large (verdissement, renaturation, littoral, gestion des risques...). Au-delà de ses domaines d'expertises, le Cerema se positionne également sur l'accompagnement ciblé des collectivités adhérentes pour répondre à des problématiques particulières qui leur sont posées. En Île-de-France plus particulièrement, l'agence se positionne sur la question de l'innovation territoriale. Dans le cadre de la COP, son rôle va être d'aider les collectivités à prioriser leurs actions, par exemple dans le domaine de la rénovation des bâtiments publics, des infrastructures de voiries... L'autre posture à adopter dans le contexte francilien c'est celui de minimiser les interventions dans une région qui est très développée et disposant d'un nombre important d'infrastructures existantes. La question est selon le Cerema de « **redévelopper** » **le territoire avec les enjeux d'atténuation et d'adaptation**. Dans cette optique, l'expertise de l'agence permettra de faire les arbitrages sur les solutions techniques à envisager en fonction du contexte. Le Cerema est chargé de produire les solutions d'ingénierie directe en amont de la maîtrise d'œuvre, d'expertiser les solutions en produisant les cahiers des charges par exemple.

L'ingénierie territoriale c'est aussi aujourd'hui un réseau de partenaire avec l'ADEME, l'AREC, la Région et l'État avec qui le Cerema collabore sur ces chantiers. Au delà de l'animation et des activités du réseau Teddif, le Cerema a développé pour faciliter cette coopération l'outil Expertises Territoires qui est une plateforme pour permettre aux acteurs du territoire de communiquer, d'échanger et de partager leurs pratiques, un support qui vise ainsi à favoriser l'accélération des démarches de transition écologique dans ce cadre.



Questions-réponses :

Comment les cartes de l'Institut Paris Région sont utilisées par les collectivités/ acteurs du territoire ? Et des mises à jour de ces données sont-elles prévues ?

La question de la collecte de la data est primordiale à l'Institut Paris Région pour mettre à jour les bases de données, mais c'est vraiment du cas par cas en fonction des outils où il y'a de vraies fluctuations de la donnée. Les données cartographiques dont il est question sont issues d'une étude de 2017 pour la plupart et les variables n'ont pas significativement changées. Pour la question des usages ils sont multiples, pour prendre un exemple dans le cadre de la mise en œuvre de la collecte des biodéchets, les cartes de l'ORDIF ont permis de mesurer l'évolution de l'implication des collectivités et ainsi mesurer l'impact de la loi AGECE en Île-de-France.

Quelle mobilisation des acteurs économiques aux rendez-vous de la transition écologique et notamment lors de la COP IdF ?

Lors du lancement de la COP IdF les acteurs économiques étaient peu nombreux mais étaient représentés par les CCI qui elles étaient bien présentes et les collectivités avec lesquelles les acteurs économiques travaillent au quotidien. Dans le cadre de la COP, il est prévu de d'associer les acteurs économiques durant les rencontres départementales en mai et juin 2024. Leur implication dépendra donc des relations avec les collectivités. Les partenaires ont néanmoins confirmé que les acteurs économiques seront bien associés à la planification écologique même si leur niveau d'implication ne sera décidé qu'au moment de la conception de la feuille de route. Le secrétariat général de la planification écologique (SGPE) a identifié que 50% des leviers de mise en œuvre d'action sont du ressort des acteurs économiques, leur implication est primordiale. Les partenaires ont également rappelés leurs démarches d'accompagnement auprès des entreprises notamment sur le volet décarbonation.

Comment s'articulera la feuille de route de la COP IdF avec les autres documents stratégiques tel que le SRCAE ? Et dans ce cadre, comment se traduira l'accompagnement des partenaires pour permettre cette articulation ?

Il faut rappeler que la vocation derrière la planification écologique est de simplifier la concordance entre les objectifs nationaux et les plans d'actions locaux. La conception de la feuille de route s'appuiera donc bien évidemment sur les documents stratégiques existants tel que le SRCAE. Pour la question de l'accompagnement, c'est véritablement la phase diagnostic et débat qui va permettre de stratifier les leviers en fonction des actions que les collectivités ont mises en place. La question de l'accélération se fera à partir de la feuille de route qui va sélectionner les leviers selon trois critères : le premier, une question de cohérence c'est-à-dire sélectionner les leviers selon les 6 thèmes prioritaires ; le second c'est un critère de potentiel, c'est-à-dire les leviers qui vont favoriser l'avancée la plus significative vers l'atteinte des objectifs ; et enfin un critère d'état d'avancement, c'est-à-dire en fonction des arbitrages de la maîtrise d'ouvrage, de l'identification des financements, quel levier est susceptible d'être mis en œuvre le plus rapidement au regard des deux premiers critères.... On retrouve là les Contrats de Réussite de la Transition Ecologique (CRTE) en tant que document intégrateur pour à la fois identifier l'engagement des collectivités, des acteurs associés, et des actions qui sont menés.



SEQUENCE ATELIERS

« Suivre et évaluer les politiques locales de transition écologique, quelles synergies ? quelles avancées ? » – Patrick FAVE, DRIEAT - Sophie DEDIEU, AREC

Un atelier co-animé par la DRIEAT et l'AREC sur la thématique du suivi et de l'évaluation, notamment dans le cadre des plans climats avec les témoignages de l'EPT Boucle Nord de Seine, la Ville de Colombes et la Ville de Paris.

Réponses à la question : Quelles sont vos bonnes pratiques en matière de suivi-évaluation ?

- S'outiller avec des tableaux de suivi et d'évaluation opérationnel, structurés et qui renseigne sur les évolutions dans le temps
- Définir le bon socle d'indicateurs (réalisations, résultats, impacts/territoire) limité en nombre, mesurables, cohérents par rapports aux objectifs
- Évaluer les budgets locaux au regard des objectifs écologiques et climatiques
- Organiser en interne des ateliers d'intelligence collective pour partager les indicateurs aux différentes échelles communales et intercommunales
- Présence des référents (Rapport DD/PCAET) dans les différents groupes de travail de la collectivité pour s'assurer de la bonne prise en compte des enjeux écologiques et climatiques dans les projets structurants
- Tenir compte des comités de pilotage avec les élus et des réunions publiques de restitution (raconter, donner à voir, donner du sens)

Quels sont les freins rencontrés et les leviers actionnés ?

Freins	Leviers
Manque de culture sur l'évaluation, idées reçues, croyance d'une solution unique, minimisation des risques	Sensibilisation sur l'évaluation des politiques publiques : pourquoi évaluer, quel sens donner, comment informer... ?
Manque de portage politique, peur de mauvais résultats	Les élus parlent aux élus (échanges d'expériences, visites...), inciter à participer aux réseaux d'élus sur ces enjeux
Manque d'outils, de compétences, de moyens, de temps, Turn over (attractivité)	Outils de reporting existant mais qui demande une mise ne pratique (ex. batistato) Formation de chaque porteur de projet, intégration du temps de suivi/évaluation dans la gestion projet
Des données territoriales trop anciennes, actualisation	Ces données peuvent être utilisées à la fin des 6 ans du PCAET, un renouvellement annuel qui n'est pas possible n'est donc pas non plus opportun
Manque de coordination (échelles territoriales) et de transversalité (travail en silo), de référentiel commun	Partager un socle d'indicateurs commun à minima entre intercommunalités et communes membres
Quels liens entre résultats et impacts territoriaux ?	
Manque d'implication des acteurs privés (évaluation participative avec les bénéficiaires)	Inciter aux partenariats et mobiliser sur le suivi/évaluation



Témoignages

Valérie **Bridoux**, Responsable environnement et mobilités pour l'EPT Boucle Nord de Seine et Mélanie **Goffi**, Chargée de mission transition écologique pour la Ville de Colombes avec la mise en place d'une gouvernance et d'outils pour suivre et évaluer les politiques de TE et articuler les différentes échelles de territoire et les différents services des administrations.

Contexte

Le PCAET de Boucle Nord de Seine est très récent (novembre 2022). Un premier bilan a été réalisé fin d'année 2023, succinct, précisant les avancées et réalisations opérationnelles. Parallèlement, des rapports de développement durable ont été réalisés depuis 2017 et celui de 2022 est structuré au regard des 7 axes du PCAET. La ville de Colombes quant à elle a une culture bien ancrée sur développement durable devenu transition écologique avec des rapports existants depuis de nombreuses années.

Suivi/évaluation articulé

L'articulation est donc forte puisqu'ils partagent la même structure. Avec le bilan PCAET, le suivi est partagé en interne avec les différents services de l'EPT et avec les villes également dans la transversalité de leurs services. Un espace est mis en place pour échanger : l'atelier environnement qui réunit les référents environnement notamment des villes et ceux de l'EPT. Pour la ville de Colombes, ce PCAET intercommunal a permis de poser ces enjeux dans un cadre neutre et légitime et de les intégrer pleinement dans le suivi et l'évaluation.

En plus de cette articulation entre démarches il faut donc relever une articulation entre échelle territoriale : Le rapport DD est partagé avec les villes. Il est produit et validé par le conseil de territoire car il doit précéder le vote du budget au conseil de territoire en aval. Les villes peuvent alors s'appuyer sur celui-ci pour travailler le leur. La ville de Colombes est engagée dans un A21 depuis 2011 et procède à cette occasion à un bilan GES. Le dialogue entre ces échelles est donc très fort et permet une déclinaison mais aussi une forte adaptation aux particularités locales. Pour cela la mission de la responsable Transition Ecologique est transversale (sous le DG) et se traduit par des travaux à l'échelle opérationnelle avec chaque porteur de projet dans la ville. Ces échanges permettent de lire et intégrer la dimension TE dans l'objectif fixé et dans les indicateurs retenus.

Outils complémentaires

D'autres outils pour suivre les politiques de transitions écologiques sont utilisés : le contrat d'objectif territorial avec l'engagement dans le programme TETE de l'ADEME pour l'EPT et 6 villes sur les 7 que compte le territoire. Le GT TETE (groupe de travail) se réunit tous les 15 jours pour assurer ce suivi en utilisant les référentiels CAE et ECi de l'ADEME. Pour la ville de Colombes, le budget vert permet ainsi d'intégrer les ODD dans chaque action. Cet outil financier est un réel atout.

Freins et leviers

principalement les temps à y consacrer VS l'action, quid de l'opérationnalité / 2 leviers importants : l'engagement dans le programme TETE permet de donner un cadre et une légitimité d'action des pilotes de la démarche de suivi/évaluation ET la labélisation qui mobilisent bien les élus.



Elsa **Meskel**, responsable du département démocratie climatique pour la ville de Paris avec une forte interaction entre services et outils servant la mise en place de politiques de transition écologique.

Contexte

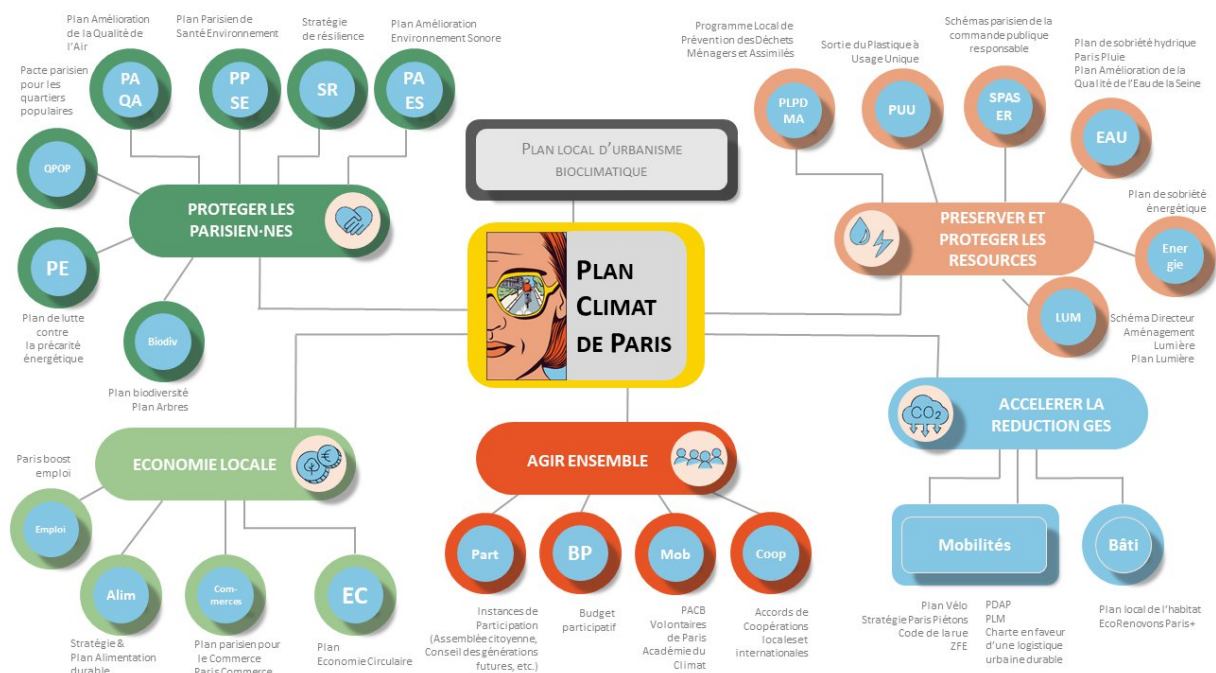
Même si le cas parisien est particulier il est intéressant d'observer son organisation pour favoriser les ponts et les réciprocitys entre outils et politiques. Il faut d'abord noter que dans l'organigramme la direction de la transition écologique et du climat intègre le pôle climat qui rassemble le département démocratie participative avec une mission dédiée au 'reporting', le département neutralité carbone, le département finance verte et le département adaptation au changement climatique.

Paris prépare son [4^{ème} plan climat](#) avec des déclinaisons par arrondissements. Le dernier bilan à mi-parcours (2018-2020) publié en 2022 a servi de document socle pour le lancement de la concertation préalable à la révision du Plan Climat en septembre 2022 (au vu du temps nécessaire pour aboutir à une réelle évaluation qualitative).

Suivi/évaluation articulé

Le travail de 'reporting' du plan climat (près de 400 actions !) s'articule autour de deux approches. La première très opérationnelle qui permet un suivi fin et minutieux de l'avancée et des résultats de chaque action et dont les indicateurs sont remontés par les porteurs de projets au sein de la direction dans sa globalité et reportés dans un tableur de suivi/évaluation. Le deuxième niveau concerne les indicateurs macro, territoriaux qui témoignent des impacts sur le long en termes de baisse des émissions, des consommations et des risques climatiques.

Le document [Bleu climat](#) témoigne de ces avancées chaque année, il recense les engagements de la collectivité parisienne en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de consommations d'énergie, d'amélioration de la qualité de l'air et d'adaptation au changement climatique, secteur par secteur, dans ses champs de compétence mais aussi dans les domaines où elle intervient comme organisatrice du territoire et comme mobilisatrice des acteurs. Le Bleu Climat rend compte des différents plans de transition écologiques parisiens (biodiversité, achats, bilan carbone, finance verte...)



Mairie de Paris



Chaque année, la Ville de Paris publie son rapport sur la transition écologique et sociale (anciennement rapport développement durable) mettant en lumière la diversité des actions réalisées sur le territoire et au sein de l'administration elle-même. Il couvre 6 axes au cœur de la stratégie de la Ville sur les dimensions environnementales, sociales ou économiques : climat, qualité environnementale, biodiversité, participation citoyenne, cohésion sociale et modes de production et de consommation responsables.

Des indicateurs sont donc communs et partagés entre ces rapports et leur collecte mutualisée. Il ne s'agit pas pour autant de réaliser un document purement technique mais plus de mettre en récit le pourquoi de ces politiques et les impacts sur le terrain.

Les outils complémentaires et améliorations à venir : une meilleure visibilité sur la question de justice climatique (en lien avec le pacte parisien pour les quartiers populaires), les volets locaux (arrondissements sur la base du volontariat avec une animation territoriale très active), la mise à disposition d'un baromètre plan climat et la datavisualisation des actions et enjeux.

Freins et leviers

Ces exercices de suivi/évaluation indispensables à la qualité des projets et à l'amélioration continue constituent néanmoins un temps très important au niveau technique (chercher et trouver les bonnes données, socles d'indicateurs variables en fonction des dispositifs ou démarches) et au niveau de communication (temps d'analyse et de recul, messages qui font sens et qui mettent en récit l'évolution d'un territoire vers une transition écologique)



« Passer à l'action, c'est possible ! Comment entretenir la mobilisation des acteurs ? » – Céline GUICHARD, DRIEAT - Jessica BERTRAN CORRAL, Cerema – Alain SARTORI, Ville de Villiers-le-Bel



Les participants étaient invités à exprimer les priorités identifiées pour réussir à mobiliser selon les propositions suivantes : **Sensibilisation des citoyens/ Mobilisation des financements / Moyens humains en interne / Implication des services / Portage politique / Mobilisation des citoyens / Evaluation des actions / Expérimentation.**

Cet exercice a fait ressortir un besoin de portage politique de moyens humains en interne et de mobilisation des financements pour réussir à mobiliser notamment dans la durée. A la question de la mise en place d'autres priorités pour mobiliser, les participants ont soumis les idées de valoriser et communiquer, de l'exemplarité en interne et de l'implication de tous les acteurs.

L'atelier a ensuite proposé un témoignage de **M. SARTORI, chef de projet Agenda 21 à la Mairie de Villiers-le-Bel, et d'échanger avec les participants.** Villiers-le-Bel est une ville de 28000 habitants du Val d'Oise, engagée sur les questions environnementales depuis 40 ans. En 2016, l'Agenda 2021 est établi, il s'est terminé en 2022. *Autant sur la structure que sur l'éducation à l'environnement durable.* En 2023, la ville a renouvelé cet engagement en se fixant comme objectif de mener 115 actions dans le cadre de l'Agenda 2030.

Les facteurs de réussite de la mise en place d'un plan de cette ambition dans une commune ?

La présence de comités de quartiers, conseils des sages ainsi que la vie associative au sein de la ville sont très importantes. Bien que la ville s'appuie sur ces démarches, le succès de ce type de démarche est la volonté politique, avec l'implication des élus qui se mobilisent sur ces questions impulsant ces enjeux. En parallèle, l'acculturation des services est nécessaire et permet une accélération du processus. Cette dernière est cependant progressive et peut être difficile pour certains services. En ce sens, un élu de référence a été désigné pour travailler sur l'Agenda 2030 avec les chargés de missions. L'acculturation des autres services se déroule dans un second temps en donnant envie de passer à l'acte. **Le bon succès dépend de la formation des chefs de service et des volontés politiques.**

Évaluation dans quels objectifs ?

Pour rappel, les Objectifs de développement durable sont un référentiel commun à l'ensemble des pays, fixé dans le cadre des Nations unies. Villiers-le-Bel a récemment validé le programme à horizon 2030, et a établi des **comités de pilotage permettant réunir une fois par an les parties prenantes du territoire** (élus, habitants, conseils citoyens (jeunes, sages). Ce temps permet de lire un bilan d'étape de l'avancée des 115 actions. Cette instance a pour objectif d'inclure les habitants au même niveau des élus.

Quelles sont actions spécifiques ?

La ville mène notamment des projets de rénovation urbaine, et d'écoquartier qui est en cours de définition pour un de ses quartiers. En parallèle, des actions sur l'aménagement de la forêt sont entrepris pour redonner sa place à cet espace se situant dans une ville très urbanisée. Le projet de réhabilitation a été co-porté par les services de la mairie et les associations locales qui souhaitent redonner à cet espace son caractère naturel.

Quel partage des actions misent en place ?

L'aménagement de la forêt demande un travail de **sensibilisation** porté par différents acteurs de la ville à destination des habitants et des randonneurs de tout âge. Un nombre important d'actions, dont un chantier de réinsertion, a été entrepris dans la forêt avec pour objectif une réappropriation du lieu par les riverains de cet espace. Pour réaliser une compensation écologique face à la pollution de la lisière, une entreprise de Seine-et-Marne intervient dans ce projet pour replanter 10 000 arbres. **L'ensemble des populations du territoire** est mobilisé pour mener à bien ce projet. Par exemple, de jeunes adultes de 18-22



ans sont mobilisés dans le cadre d'un chantier éducation pour nettoyer un chemin forestier qui était auparavant un dépôt de déchets illégaux.

La ville a aussi mis en place un plan vélo en 2020, comprenant entre autres la construction de pistes cyclables, de parkings à vélos, d'ateliers d'auto rénovation, de formation des habitants. Un lieu pour apprendre le vélo et en bénéficier a également été créé, la « base vélo » qui est un lieu permettant aux habitants, écoles et centres de loisirs de se former. Cette pratique du vélo n'étant pas encore popularisée, ce projet est important.

Quels sont les freins rencontrés dans le développement de ces initiatives ?

Dans le cas du plan vélo, les **freins récurrents** sont l'insécurité routière et la peur de se faire voler leur vélo. Aujourd'hui, la culture du vélo est concentrée sur le loisir et la pratique sportive. Il paraît important à la ville de redonner l'usage du vélo au quotidien pour aller à la gare par exemple. Pour ce type d'initiative, il est nécessaire de **mobiliser des porteurs de projets motivés**, comme le milieu associatif pour déployer le projet et embarquer tous les acteurs à s'y investir.

Pour se former sur ces questions de mobilité douce, les rencontres TEDDIF ont été utiles pour **s'informer et obtenir des retours d'expérience**. De plus, le plan « savoir rouler à vélo » a été mis en place par le Ministère de l'éducation nationale dans le but de former les enfants à pouvoir faire du vélo dans la ville. Les principaux problèmes rencontrés sont la difficulté à le déployer en milieu urbain et le passage du bloc 3 confirmant cette compétence.

Quelles actions concrètes mises en place pour dépasser ses freins ?

Le partage de l'espace public peut être réalisé à travers une **sensibilisation** auprès des cyclistes et des non cyclistes. Des formations ont été créées spécifiquement pour les femmes, public impulsant la pratique du vélo dans les foyers mais ne sachant pas en faire majoritairement. Ainsi, des ateliers spécifiques pour les adultes dont des ateliers à destination du public féminin, sur les horaires où les enfants sont à l'école, le matin en semaine.

Quelle a été la mobilisation des acteurs dans le cadre de ce projet ?

Un des facteurs essentiels de réussite est de **former les salariés, et les médiateurs de futures actions sur leur temps de travail**. Il est aussi nécessaire de développer la culture des activités extérieures même lorsqu'il pleut. La formation des relais est aussi un point important. Les actions mises en place dans le cadre de l'Agenda 2030 reposent sur les réussites de celle de l'Agenda 21. Cependant, la population ne connaît pas les actions de l'Agenda car elle connaît les actions développées par les services de la collectivité sur le territoire.

Des cours Oasis ont commencées à être construites dans certaines écoles du territoire, comment tirer les enseignements de précédant projets non optimisés ?

Il est nécessaire d'apprendre des échecs et difficultés passés. **L'expérimentation est primordiale, ainsi que le travail de veille sur les projets du même type**. Dans le cadre du développement des cours oasis, le projet est initié par les enseignants et les parents d'élève qui interpellent sur la chaleur ressentie dans une cours de récréation. Après une prise de renseignement sur les cours Oasis développées dans d'autres communes, le dossier a été présenté aux élus qui ont estimé que le projet était intéressant et qu'il faudrait mettre en place des travaux dans certaines écoles. La première a été faite rapidement, et les prochaines, du nombre de 4-5 soit une par an, la conception grâce aux enseignements de la première se fera plus rapidement. Le **CAUE est venue former les porteurs de projets, les associations, les parents, les enfants lors d'ateliers de sensibilisation**. La question du financement est importante pour Villiers-le-Bel puisque cette commune fait partie des plus pauvres d'Île-de-France.



« Concilier transition écologique et précarités, quels modes d'actions ? » – Anthony HUA, ADEME - Isabelle ROBINOT-BERTRAND, Cerema

La nécessité de faire se rencontrer les enjeux « fin du mois/ fin du monde » et de relier les enjeux d'adaptation au changement climatique, de transition écologique et d'équité sociale est toujours aussi prégnante. Dans [son dernier rapport, rendu en avril 2022](#), le GIEC assure que les « inégalités dans la distribution des émissions, et dans la répartition des contraintes liées aux politiques de lutte contre le changement climatique, affectent la cohésion sociale » et « nuisent à l'acceptabilité des politiques environnementales » et, le CESE a aussi rendu un avis fin 2023 dans le même esprit, intitulé « Face au changement climatique, accélérer une adaptation systémique et juste ».

L'ambition d'une transition économique, sociale et environnementale juste s'appuie sur le fait que la transition écologique génère des coûts croissants d'adaptation du cadre et du mode de vie, auxquels une part substantielle des populations n'est pas en mesure de faire face.

L'atelier a permis d'échanger sur les freins et leviers d'actions pour intégrer les enjeux sociaux dans les démarches et projets de transition écologique.

Les **bonnes pratiques** évoquées par les participants peuvent se répartir en plusieurs catégories :

- des pratiques qui relèvent de l'organisation interne de la collectivité, qui permettent de sortir des silos et le travail en commun entre plusieurs directions avec les exemples suivants :

- L'inscription de la transition écologique dans la feuille de route contrat de ville et dans les projets de renouvellement urbain (CD94)
- Un Chèque alimentaire territorial qui va être lancé (CD 93)
- La « Sécurité sociale alimentaire », marché avec des prix différents selon déclaratif sur le quotient familial et l'idée d'un supermarché coopératif (Ivry sur seine)
- Le Budget climat qui permet de décloisonner et la présence de la Direction de la Transition Écologique qui « s'est incrustée » dans les différentes commissions (CD93)



- des pratiques dans le domaine de l'animation, nombreuses, par cible, et qui, pour intéresser doivent dans leur intitulé et contenu avoir un lien avec les préoccupations des participants :

- Écogestes tout public, avec et au sein des centres sociaux, en pied d'immeuble
- Fresque de la précarité (agents, professionnels)
- Appropriation des enjeux de transition écologique par et pour les jeunes
- Travailler sur le changement de comportement (permet de décroiser éco et social)
- Conférence climat pendant 1 an avec des ateliers dans différents lieux (Ivry sur seine)
- Ateliers pour enfants
- S'appuyer sur les animations de l'été (Ivry-sur-Seine)

- des pratiques qui créent et renforcent les liens sociaux entre acteurs :

- Création d'un tiers lieu inclusion sociale
- Liens avec les agriculteurs urbains, formation à l'insertion (REFAUR)
- Création d'une maison écologique populaire
- Accompagnement de Jardins partagés

Les **conditions de réussite** pour ces démarches et projets sont diverses :

Il importe d'avoir une approche systémique et de décroiser les thématiques transport, économie et sociale et changer le regard sur les quartiers populaires.

D'autre part, une attention doit être portée au vocabulaire utilisé, accessible et proche des préoccupations des acteurs et à la posture « travailler avec et pas que pour », l'idéal étant de pouvoir disposer de relais dans les quartiers.

Pour avancer les participants ont fait remonter un certain nombre de **questions** comme par exemple :

- Comment mieux connaître les vulnérabilités ? [carto vulnérabilité à la chaleur/lieux d'accueil tels crèches par ex]
- Comment pourrait-on cibler les financements sur les zones/lieux où la vulnérabilité des publics est importante
- Comment faciliter l'accès à des lieux de nature
- Pour la ZFE: Comment on fait ? Besoin de sensibilisation, de gestion de ces questions de mobilité durable, d'aménagement pour les accès à la santé
- Comment intégrer la question sociale dans les CRTE
- Comment changer le regard sur les quartiers populaires (qui sont les plus impactés et les moins accompagnés)

Les **freins** sont multiples et relèvent de problèmes de communication, de connaissance de ce qui se passe sur le territoire, de qui fait quoi, de l'existence de dispositifs.

Les **besoins** partagés par le groupe sont de pouvoir disposer d'un lieu d'échanges d'expériences qui ne soit pas forcément physique, pas forcément ponctuel et pourrait être une plateforme dématérialisée (ou mailing list) sur le modèle des réseaux Teddif, ISEE, ou encore le Club des collectivités engagées dans l'ESS.



Une meilleure connaissance des acteurs en présence et un changement de perception, à la fois de la transition écologique qui n'est pas nécessairement une perte de qualité de vie et des quartiers populaires sont indispensables tout comme des moyens financiers et humains !

En résumé, il importe de mettre la politique de la ville dans toutes les politiques publiques (et sortir de la politique de rattrapage) et mettre la transition écologique dans toutes les politiques publiques.



SEQUENCE FORUM

« RENCONTRER LES PARTENAIRES ET LES RÉSEAUX D'ACTEURS FRANCILIENS »

Sur le temps du déjeuner s'est déroulé un forum des partenaires et des réseaux de transition écologique. Ce temps convivial a permis une mise en relation à travers la prise de contacts et des échanges pour répondre aux besoins des participants à l'évènement. De nombreuses thématiques étaient représentées tel que la participation, l'économie circulaire, l'énergie, l'EEDD, etc. Cela a aussi été l'occasion de mettre en avant les financeurs de projets avec la venue du Fonds Vert, de la Banque des Territoires, Groupe La Poste et leurs solutions.

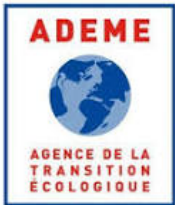
Partenaires Teddif			
Financeurs		Outils/Dispositifs des partenaires	
Performance énergétique	Energie Sobriété	Energie citoyenne	Planification Ecologique
Education Environnement et DD		Espaces naturels	
Développement économique			
Économie circulaire	Guichet vert	INNOV'UP	





Structure

Descriptif



L'ADEME Île-de-France mobilise et accompagne les différents acteurs publics et privés dans leur démarche de transition écologique sur des sujets répartis en 3 axes :

Villes et territoires durables : Territoires Engagés Transition Écologique, Contrat d'Objectif Territorial, ACC et résilience, qualité de l'air, etc.

Transition énergétique : développement des EnR thermiques, élaboration de schémas directeurs, bâtiment et décarbonation de l'industrie, etc.

Économie circulaire et déchets : éco-conception et nouveaux modèles économiques, collecte et traitement des biodéchets, gaspillage alimentaire, tarification incitative, etc.

Site : [L'ADEME Île-de-France - Agence de la transition écologique](#)

Contacts : Anthony HUA - anthony.hua@ademe.fr

La démarche TACCT à destination des collectivités permet d'élaborer une politique d'ACC, du diagnostic jusqu'au suivi des mesures et à l'évaluation de la stratégie.

Site : [TACCT \(ademe.fr\)](#)

Contacts : Claire PEYET FEBRET - claire.peyettefbrer@ademe.fr



L'Agence Régionale Énergie-Climat résulte de l'intégration de l'ARENE IdF à l'institut Paris région, en 2017.

L'AREC intervient dans l'adaptation au changement climatique des territoires en centralisant, produisant, vulgarisant les connaissances et données. Elle propose aux collectivités et acteurs locaux des ateliers de sensibilisation et valorise les retours d'expériences.

L'AREC intervient aussi dans la thématique de la sobriété à travers la Fabrique de la sobriété. Elle s'intéresse particulièrement à la sobriété énergétique, thème transversal se retrouvant dans l'ensemble des domaines (alimentaire, mobilité, bâtiment, etc.). La Fabrique s'appuie sur l'intelligence collective en organisant des ateliers, webinaires, conférences à destination des collectivités, entreprises et citoyens franciliens.

Site : [AREC Île-de-France - AREC \(arec-idf.fr\)](#)

Contact : Sophie DEDIEU sophie.dedieu@institutparisregion.fr

Site : [Page d'accueil | Région Île-de-France \(iledefrance.fr\)](#)

Contact : Elisabeth DUBUJET - elisabeth.dubujet@iledefrance.fr



Ile-de-France Europe a 2 missions : faciliter et renforcer la participation des collectivités et des acteurs franciliens dans les programmes et permettre à ses membres de développer des stratégies d'influence à l'échelle européenne. Ile-de-France Europe propose d'accompagner les élus et acteurs du territoire dans leurs démarches européenne, de représenter les collectivités auprès des institutions, d'informer et de sensibiliser sur l'actualité européenne, les politiques et programmes communautaire.

Site : [iledefrance-europe.eu](#)

Contacts : Maud HAINRY - Maud.HAINRY@iledefrance.fr / Sophie PRADAYROL Sophie.PRADAYROL@iledefrance.fr



La Région IdF et Bpifrance soutiennent les entreprises qui portent un projet d'innovation rentrant dans une stratégie régionale. Cette subvention vise à accompagner un projet d'innovation dans ses différentes phase (faisabilité, procédé, etc.).

Site : <https://www.iledefrance.fr/aides-et-appels-a-projets/innovup>

Contact : Gladys FREYERMUTH - gladys.freyermuth@iledefrance.fr



Ile-de-France Nature protège le patrimoine naturel régional, le valorise pour la renaturation en zone urbaine et l'accès à la nature pour tous. Ile-de-France Nature accompagne les collectivités à travers un appui technique et financier dans leurs projets de création, extension et requalification d'espaces verts et naturels. L'Agence a pour objectif de protéger et favoriser la biodiversité, s'adapter au changement climatique et améliorer le cadre de vie des franciliens.

Site : [Île-de-France Nature \(iledefrance-nature.fr\)](#)

Contacts : Lorraine WEISS - lorraine.weiss@iledefrance-nature.fr / Allan BELLALI - allan.bellali@iledefrance-nature.fr / Alice PLESSIS - alice.plassis@iledefrance-nature.fr

La Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DRIEAT) est un service déconcentré du ministère de la Transition écologique créé en



2021 suite à la fusion de la DRIEA et de la DRIEE. La DRIEAT porte de nombreux sujets, dont la sobriété. Il intervient notamment dans le Plan national de sobriété énergétique, rendu public le 6 octobre 2022, qui est à destination des acteurs publics et privés. Pour le déployer, la DRIEAT organise de nombreux webinaires pour informer et sensibiliser aussi bien les collectivités que les entreprises.

Site : [DRIEAT Île-de-France \(developpement-durable.gouv.fr\)](https://developpement-durable.gouv.fr)

BATISTATO est un outil développé par la DRIEAT, qui permet de visualiser la constitution des parcs de bâtiments résidentiels et tertiaires dans les territoires franciliens, mais également leurs consommations énergétiques associées.

Site : [Batistato : un outil pour connaître le parc bâti des territoires d'Île-de-France | DRIEAT Île-de-France \(developpement-durable.gouv.fr\)](https://developpement-durable.gouv.fr)

Contacts : Delphine KERBOUL delphine.kerboul@developpement-durable.gouv.fr

L'Observatoire francilien des ODD, porté par la DRIEAT, est un outil qui propose une vision synthétique des territoires franciliens au regard des 17 ODD. Il propose des cartographies dynamiques aux échelles communales, intercommunales et régionales ; des portraits de territoires à partir d'indicateurs ; un catalogue de projets inspirants valorisant les ODD.

Site : <https://ssm-ecologie.shinyapps.io/observatoire-odd/accueil>

Contacts : Céline GUICHARD - celine.guichard@developpement-durable.gouv.fr / Noémie OSWALT - noemie.oswalt@developpement-durable.gouv.fr

Particip'Action, animé par la DRIEAT, l'AMUF et le Cerema IdF, est un dispositif destiné à développer les démarches de participation citoyenne. Créé en 2021, il accompagne 10 projets en Île-de-France faisant intervenir la participation citoyenne. Il facilite les échanges entre acteurs de la participation en réalisant des partages d'expérience, une ressource documentaire ainsi que des formations.

Contact : Céline GUICHARD celine.guichard@developpement-durable.gouv.fr

Le Cerema IdF est une des 10 directions territoriales du Cerema. Il dispose d'une expertise sur les sujets d'aménagement urbain, de nature et d'eau en ville, de mobilité, de gestion de patrimoine d'infrastructures et la réhabilitation des ouvrages et de géotechnique et risques naturels. Il dispose aussi d'un laboratoire spécialisé en éco matériaux et en environnement urbain pour les eaux, les sols et l'air.

Site : [Cerema Ile-de-France | Cerema](https://cerema.fr)

Contacts : Philippe ALIOTTI - philippe.aliotti@cerema.fr / Jessica BERTRAN CORRAL - j.bertran-coral@cerema.fr / Nathalie GRANES - nathalie.granes@cerema.fr

Effectif depuis janvier 2023 et pérennisé jusqu'en 2027, le Fonds Vert est un dispositif pour accélérer la transition écologique dans les territoires. Il est destiné à financer des projets portés par les collectivités territoriales et leurs partenaires publics ou privés dans 3 domaines : performance environnementale, adaptation au changement climatique et amélioration du cadre de vie.

Site : [Fonds vert | Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires \(ecologie.gouv.fr\)](https://ecologie.gouv.fr)

Contact : Renaud PERIN - renaud.perin@developpement-durable.gouv.fr

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble au sein d'une même structure des expertises de conseil et propose des solutions de financement à destination des acteurs territoriaux (collectivités, entreprises, organismes de logement social, etc.) pour faciliter la réalisation de leurs projets. Elle s'est fixée 2 axes stratégiques pour agir : une meilleure gestion des ressources et de l'énergie et améliorer l'accès pour tous aux droits et services publics.

Site : [Banque des territoires | Groupe Caisse Des dépôts](https://caissedesdepots.fr)

Contact : Thomas SANCHEZ - Thomas.Sanchez@caissedesdepots.fr

La Poste accompagne les collectivités dans la mise en œuvre de leurs projets en matière de relation aux citoyens et services de proximité, transition énergétique, qualité de vie et attractivité du territoire, transformation interne.

Site : [Accueil | La Poste Groupe](https://laposte.fr)

Contact : Matthieu MORANGE - matthieu.morange@laposte.fr



Le défis ACTEE CUBE Ville est un challenge d'économie d'énergie organisé dans le cadre du programme de rénovation énergétique national "Actions des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique" (ACTEE). Il a pour objectif d'accompagner les communes candidates pendant 1 an vers des économies d'énergie immédiates et durables. Les leviers d'actions mobilisés sont principalement les usagers (utilisation du bâtiment par les occupants) et l'exploitation (optimisation des réglages techniques). Au niveau national, ce concours met en compétition des villes inscrites de toutes la France.

Site : <https://cube-ville.org/>

Contacts : Charlène BARBET-ROCHER – charlene.barbet-rocher@cerema.fr / Chaimae OUAD – chaimae.ouad@cerema.fr / Théa STEFANI – thea.stefani@ifpeb.fr



Energie Partagée accompagne des projets d'énergie citoyenne à travers leur financement avec une implication au capital de ces projets de territoires, mais aussi par une participation active aux réflexions de fond qui composent une transition énergétique durable et partagée.

Site : [Énergie Partagée | Accueil \(energie-partagee.org\)](http://energie-partagee.org)

Contact : Mamourou SAMASSI – mamourou.samassi@energie-partagee.org



Dans le cadre de la planification écologique, le CGDD a mis à disposition des porteurs de projet la boussole de la transition écologique pour les accompagner tout au long de leur réflexion, le plus en amont possible, et la prise en compte des impacts environnementaux.

Site : <https://www.boussole-te.ecologie.gouv.fr/>

Contacts : Quentin DEMMER – quentin.demmer@developpement-durable.gouv.fr / Sebastien Ly Van Tu sebastien.ly-van-tu@developpement-durable.gouv.fr



Créé en 2013 et animé depuis par ORÉE, le **Comité francilien de l'économie circulaire** promeut l'économie circulaire en Île-de-France à travers 3 axes : la mutualisation des compétences et des ressources, le développement d'outils transversaux et d'actions multipartites et la valorisation d'actions en matière d'économie circulaire développées sur le territoire francilien.

Site : <http://www.oree.org/comite-francilien.html>

Contact : Sarah JEANNEROT – jeannerod@oree.fr



L'EIT est un réseau impulsé par la DRIEAT, l'ADEME et la Région Île-de-France pour l'Ecologie industrielle et territoriale (EIT). Un réseau d'acteurs pour favoriser le passage à l'action en faveur de la Stratégie Régionale pour l'Économie Circulaire.

Site : [réseau EIT | LinkedIn](http://reseau-EIT.com)

Contact : Sarah JEANNEROT – jeannerod@oree.fr

Vivacité IdF est un réseau d'acteurs ayant pour point commun la charte régionale pour promouvoir l'éducation à l'environnement urbain francilien. Il est un lieu d'échange et de formation autour de la réflexion de nouveaux modes d'intervention en la ville.

Site : [Vivacités Ile-de-France \(vivacites-idf.org\)](http://vivacites-idf.org)

Contact : Marianne DUFFET – marianne@vivacités-idf.org / Mélissa LAMANT melissa@vivacites-idf.org



PikPik Environnement accompagne les citoyens au changement de comportement pour devenir acteurs de la transition écologique et solidaire. Pour se faire, PikPik propose des ateliers de sensibilisation, du conseil et des formations ainsi que des actions de communication de proximité.

Site : [Accueil - PikPik Environnement - Devenez éco-citoyens](http://accueil-pikpik.org)

Contacts : Kamera VESCI – kamera.vesci@pikpik.org / Aurélien LARNICOL – aurelien.larnicol@pikpik.org



FNE IdF a pour objet de veiller à la sauvegarde de l'environnement et de la qualité du cadre de vie francilien. L'association s'intéresse à l'aménagement du territoire, l'urbanisme, la protection du patrimoine ainsi qu'à la lutte contre les nuisances.

Site : [FNE Île-de-France \(fne-idf.fr\)](http://fne-idf.fr)

Contact : communication@fne-idf.fr



L'erc eedd rassemble les acteurs franciliens de l'éducation à l'environnement pour un développement à travers :

- Une plateforme d'échange et de réflexion
- Une force d'expertise et de proposition,
- Un interlocuteur régional représentatif.

Site : L'ERC-EEDD | Espace Régional de Concertation EEDD

Contacts : communication@fne-idf.fr



SEQUENCE OUTILS ET JEUX SERIEUX

« DECOUVRIR DES OUTILS D'ANIMATION ET DE MOBILISATION DES ACTEURS »

Rencontre régionale TEDDIF



Découvrir des outils d'animation et de mobilisation des acteurs



Imaginairey
Marie-Laure FALQUE-MASSET, AREC

IMAGINAIRGY un outil de design fiction qui mobilise les imaginaires pour envisager de nouvelles actions en faveur de la sobriété. En se projetant dans deux futurs spéculatifs, l'invitation est faite d'inventer les mesures, solutions et autres initiatives permettant d'aboutir à une sobriété acceptée. Cette approche permet de faire l'expérience de ce que serait le quotidien d'un individu ou d'un groupe d'individus, dans un futur proche.



Réaction commune
Jean-Luc DELFÈSC

Réaction Commune vous propose de vous plonger dans un mandat de 5 ans en tant que collectivité. Tout au long du jeu, les participants sont invités à émettre des idées pour répondre aux problématiques opérationnelles et stratégiques posées par la résilience du territoire. Ce jeu par l'absurde fait appel à l'intelligence collective pour mettre en place une cohésion autour de différentes thématiques. Il permet d'aboutir à des idées pouvant alimenter le plan d'action de résilience territoriale.



MétroDémô, un jeu de participation citoyenne!
Estelle NEVEU, Métropop'
Tanaquil DIRAND, Métropop'

MétroDémô, jeu de rôle coopératif, permet de mobiliser les personnes, de leur donner l'envie d'agir tout en leur permettant de comprendre comment. Il propose de se mettre dans la peau d'un personnage pour découvrir les ressources et étapes nécessaires pour entreprendre des actions d'envergure variée. Il permet d'impulser une dynamique collective, de faire émerger des initiatives et d'accompagner l'envie d'agir au niveau local, et incite les habitantes d'un quartier à proposer des projets. Un jeu où tout le monde gagne car tout le monde apprend à agir ensemble pour faire évoluer le quartier!



Boussole de la Résilience
Louise RHODDE, Cerema

La boussole de la résilience est une grille de lecture transversale qui permet de mieux comprendre ce qu'implique concrètement la résilience du territoire et comment la renforcer. Elle facilite l'analyse de l'existant et l'identification partagée de pistes d'actions et d'amélioration. Elle peut accompagner la mise en œuvre et le suivi de projets de territoire soutenable, en permettant d'intégrer à ce projet toutes les composantes de la résilience. Elle a vocation à aider les acteurs du territoire à renforcer leur résilience pour mieux anticiper, agir, rebondir, se transformer dans le temps et in fine, réduire leurs vulnérabilités.



Le jeu du système
Vihl Domazet, Le jeu du Système

Le jeu du Système est un atelier qui vise à faire prendre conscience aux joueurs qu'un changement de système est indispensable mais surtout possible pour répondre à la triple problématique écologique, sociale et démocratique. Les joueurs sont acteurs de la construction de ce système à travers un débat sur les contraintes, les solutions, et leurs limitations, afin d'aboutir à une proposition de système alternatif durable, résilient, mais aussi cohérent, grâce à une vision systémique et complète.

© Réseau Teddif, 2024

1ère séquence :

Imaginairey - Marie-Laure FALQUE-MASSET, AREC | marie-laure.falque-masset@institutparisregion.fr

IMAGINAIRGY un outil de design fiction qui mobilise les imaginaires pour envisager de nouvelles actions en faveur de la sobriété. En se projetant dans deux futurs spéculatifs, l'invitation est faite d'inventer les mesures, solutions et autres initiatives permettant d'aboutir à une sobriété souhaitable et acceptée. Cette approche permet de faire l'expérience de ce que serait le quotidien d'un individu ou d'un groupe d'individus, dans un futur proche.



Réaction commune | Jean-Luc DELFESC | jean-luc.delfesc@incityzen.com

Réaction Commune vous propose de vous plonger dans un mandat de 5 ans en tant que collectivité. Tout au long du jeu les participants ont le choix entre investir dans des piliers de résilience ou développer l'économie de leur territoire. Ce jeu est une démonstration par l'absurde de la nécessité d'une stratégie de résilience territoriale pour sa commune. Il permet également d'aboutir à des leviers d'actions grâce à l'intelligence collective pour notamment permettre un usage opérationnel pour produire une feuille de route/ plan d'action de résilience territoriale dans les collectivités.



MétroDémo, un jeu de participation citoyenne ! | Estelle NEVEU, Métropop' | estelle@metropop.org | Tanaquil DIRAND, Métropop' | tanaquil@metropop.org



MétroDémo est un jeu de rôle coopératif qui permet de mobiliser les personnes, de leur donner l'envie d'agir tout en leur permettant de comprendre comment. Il propose de se mettre dans la peau d'un habitant pour découvrir les ressources et étapes nécessaires pour entreprendre des actions d'envergure variée. Il permet d'impulser une dynamique collective, de faire émerger des initiatives et d'accompagner l'envie d'agir au niveau local, et incite les habitant·es d'un quartier à proposer des projets. Un jeu où tout le monde gagne car tout le monde apprend à agir ensemble pour faire évoluer le quartier !



© Réseau Teddif, 2024



Boussole de la Résilience | Louise RHODDE, Cerema | louise.rhodde@cerema.fr

La boussole de la résilience a vocation à aider les acteurs du territoire à renforcer leur résilience pour mieux anticiper, agir, rebondir, se transformer dans le temps et in fine, réduire leurs vulnérabilités. C'est une grille de lecture transversale qui permet de mieux comprendre ce qu'implique concrètement la résilience du territoire et comment la renforcer. Elle facilite l'analyse de l'existant et l'identification partagée de pistes d'actions et d'amélioration. Elle peut accompagner la mise en œuvre et le suivi de projets de territoire soutenable, en permettant d'intégrer à ce projet toutes les composantes de la résilience.



© Réseau Teddif, 2024



Le jeu du système | Viki Domazet, Le Jeu du Système | vikihdom@gmail.com

Le Jeu du Système est un atelier qui vise à faire prendre conscience aux joueurs qu'un changement de système est indispensable mais surtout possible pour répondre à la triple problématique écologique, sociale et démocratique. Les joueurs sont acteurs de la construction de ce système à travers un débat sur les contraintes, les solutions, et leurs limitations, afin d'aboutir à une proposition de système alternatif durable, résilient, mais aussi cohérent, grâce à une vision systémique et complète.



© Réseau Teddif, 2024

2ème séquence :



2030 glorieuses | Danyla GUY, 2030 Glorieuses | danyla.guy@gmail.com | Samia KLOUCHE, 2030 Glorieuses | ks.coachingmissions@orange.fr

L'atelier 2030 Glorieuses invite à se projeter dans cette époque fabuleuse où a émergé une société plus juste, plus durable et plus heureuse, pour tracer de nouveaux caps. Guidée par un plateau de jeu, l'équipe construit cette utopie réaliste de l'échelle individuelle jusqu'au niveau sociétal : nouvelles formes de travail, consommation durable, économie au service du



Vivant, mobilité active, low-tech... L'occasion de dépasser le pessimisme ambiant et de se mettre dans un espace où tout est possible pour fixer de nouveaux caps enthousiasmants !



Fresque systémique | Raphaël Deux, Fresque systémique |
raphael@fresquesystemique.org

La Fresque Systémique permet de comprendre rapidement l'étendue des crises socio-écologiques et les bons niveaux d'actions pour y faire face. Jeu pédagogique à base de cartes, elle révèle un monde interconnecté et en évolution constante, offrant un décryptage mécanismes socio-économiques et mettant en lumière les effets en cascade de nos choix. Elle questionne les paradigmes à transformer pour un nouveau modèle équitable et régénérateur.



Les Ateliers de l'Adaptation au Changement Climatique | Sandra ROBERT,
Les Ateliers de l'AAC | sandra.robert@ecomail.fr

Le changement climatique est là, ses impacts se généralisent et s'intensifient. Pour y faire face et faire collectivement les meilleurs choix possibles, les Ateliers de l'Adaptation au changement climatique permettent de définir le champ de l'adaptation et sa complémentarité avec l'atténuation, d'acquérir une méthode pour évaluer les options d'adaptation, d'éviter les mal-adaptations et de rechercher les co-bénéfices d'expérimenter l'importance du dialogue et de la collaboration et comprendre l'urgence de passer à l'action.



Cartovégétation | Anaëlle JAMARD-MOREAU, FNE IdF | anaelle.jamard-moreau@fne-idf.fr | Antoine LE MANCHEC | antoine.lemanchec@fne-idf.fr

Cartovégétation est un outil au service des démarches de lutte contre l'effondrement de la biodiversité, d'adaptation et d'atténuation du changement climatique. En fournissant des données cartographiques très fines (précision 1m) sur les espaces naturels et les déplacements d'espèces, cet outil permet aux collectivités de mettre en place des mesures de protection efficaces tout en gagnant en efficacité. Utilisable pour intégrer la trame verte dans les documents de planification urbaine, pour les opérations de renaturation, l'application du ZAN etc...



© Réseau Teddif, 2024



Strateval, le jeu pour construire collectivement sa stratégie d'évaluation |
Marc Tevini, Quadrant Conseil | mtevini@quadrant-conseil.fr



Pour que l'évaluation ne se résume pas à une question d'outils à déployer ou d'indicateurs à renseigner mais soit un exercice utile aux parties prenantes, Strateval propose de remettre les choses à l'endroit ! Outil de réflexion ludique sur les pratiques, il donne aussi la possibilité d'alimenter ses connaissances des différentes approches et méthodes d'évaluation. En repartant des usages attendus de l'évaluation et de ses questionnements Strateval propose une stratégie d'ensemble, à mettre en œuvre ensuite avec des outils et des techniques précises.



© Réseau Teddif, 2024